

Tonnerrois → Vie locale

ÉNERGIE RENOUVELABLE ■ Dix éoliennes doivent être installées à Bernouil, Junay, Roffey, Tissey, Vézannes et Vézennes

Un vent de colère contre le parc éolien

Des habitants de Vézennes sont en train de se fédérer en collectif et ont décidé de faire entendre leur voix. Des maires voient plutôt d'un œil ce projet en raison des retombées économiques.

Alors que l'enquête publique s'est refermée le 17 mai, un vent de contestation commence à souffler sur le projet de parc éolien des Six communes. Des habitants de Vézennes sont en train de se fédérer en collectif et ont décidé de faire entendre leur voix. L'idée de créer une association commence à germer.

« Opacité »

« Nous ne sommes pas contre les énergies renouvelables, mais une fois de plus, on se retrouve devant un manque d'informations flagrant. On ressent une véritable opacité aujourd'hui autour de ce dossier, lance Anne-Laure Buffet, une habitante. Quand j'ai acheté la maison, il y a un peu plus d'un an, ça a été l'omerta autour des éoliennes. Ni le notaire ni les représentants de la commune ne m'ont parlé de ce projet. »

Il prévoit l'installation de



PALES. Le projet prévoit l'installation de dix éoliennes de dernière génération, de 200 m de haut et d'une puissance unitaire de 7 MW.

dix éoliennes de dernière génération, de 200 m de haut et d'une puissance unitaire de 7 MW. Situé au nord-ouest de Tonnerre, il regroupe les communes de Bernouil, Junay, Roffey, Tissey, Vézannes et Vézennes.

« Le sujet est revenu sur la table ces dernières semaines. L'enquête publique a débuté le 11 avril. Enquête autour de laquelle il n'y a pas eu beaucoup

de publicité, note Anne-Laure Buffet. Il a fallu tomber dessus sur internet et diffuser l'information à travers les réseaux sociaux pour que les gens fassent entendre leur voix. Notre intervention a provoqué un pic de contributions, qui est largement visible. » Prés deux cent cinquante contributions ont été enregistrées.

« Aujourd'hui, la donne a changé. En plus de l'effet

de saturation dans le Tonnerrois, il y a un retour d'expérience qui montre de graves problèmes en termes de pollution visuelle et sonore, comme à Passilly, indique Marie Paulmier, conseillère municipale de Vézennes, qui n'était pas au départ opposée au projet et qui maintenant fait machine arrière. Aujourd'hui, on nous parle de dix éoliennes, mais une fois la brè-

che ouverte, est-ce qu'on n'en verra pas d'autres arrivées puisque la zone peut en accueillir seize ? D'un autre côté, de nombreuses études montrent l'impact des éoliennes au niveau écologique, de la faune, de la pollution visuelle, les retombées négatives sur le tourisme, sur l'immobilier, et sur la santé des gens. C'est pourquoi nous demandons que ce projet soit réexpliqué, mais surtout de faire voter la population dans le cadre d'un référendum local. »

20.000 € par an pour chaque commune

Rémi Gautheron, le maire de Roffey, soutient ce projet. Trois machines sont prévues sur sa commune. « Il ne faut pas que nos communes finissent comme des coquilles vides car aujourd'hui nos moyens sont limités. Les aides diminuent, si nous ne trouvons pas d'autres ressources nous allons à notre perte. C'est donc pour des raisons économiques que je suis favorable au projet, d'autant plus que les recettes seront partagées à parts égales entre les six communes. C'est ça qui fait la force et

la pertinence de ce projet, car les retombées seront un plus pour tout notre secteur et le territoire. » Au total, selon le promoteur, les retombées fiscales devraient s'élever à environ 20.000 € par an, pour chaque commune.

Thomas Levoy, le maire de Tissey, est sur la même longueur d'onde. « C'est un bon projet car il a été conçu dans un esprit de partage, au niveau des communes et avec le monde agricole », souligne-t-il. De son côté, Régis Lhomme, maire de Vézannes, est solidaire de ses homologues. Mais laisse la Communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) qu'il préside en dehors du débat. « On a été interpellé au niveau de la CCLTB. Nous n'avons pas cette compétence et l'instance intercommunale n'a pas jamais pris position sur le sujet puisque chaque projet est différent. »

De l'autre côté de la vallée, à cause de la covisibilité des futures éoliennes, les positions diffèrent. À Cheney, le conseil municipal a émis un avis défavorable. Ainsi qu'à Tonnerre. ■